

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Ils se sont laissés attirer par quelque chose qui paraissait bien.

**M. Epp:** Ce député fait plus de discours assis que debout. Je me demande s'il a choisi ce soir pour faire ses débuts.

Le gouvernement au pouvoir a introduit des programmes, comme la Compagnie des jeunes Canadiens, qui ont duré pendant des années. En fin de compte, je rends hommage au gouvernement pour avoir fait disparaître la CJC. Mais, au fait, pourquoi l'a-t-on mis sur pied au départ? Était-ce une manigance politique destinée à rallier l'appui d'un groupe précis?

**M. Brisco:** Les amis du premier ministre.

**M. MacFarlane:** Il est votre meilleure ressource, supérieur même au pétrole ou à quoi que ce soit.

**M. Brisco:** Le premier ministre?

**M. MacFarlane:** Non, vous.

**M. Epp:** Je crois que nous devrions être prudents. Lorsque nous parlons des amis du premier ministre dans cette vénérable enceinte.

**M. Neil:** Il ne lui en reste plus aucun.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Si j'étais vous, je ne parierais rien là-dessus.

**M. Parent:** Déclarez qu'il est 10 heures, Jake.

**M. Epp:** Je remercie le député de St. Catharines (M. Parent). Il vient de nous montrer qu'il peut avoir parfois des lueurs d'intelligence, ce qui ne lui était jamais arrivé jusqu'ici.

Il fallait préciser que ce genre d'étudiants employés à des programmes comme la CJC ne provenaient pas de groupes à faibles revenus. Les étudiants à faibles revenus avaient besoin d'emplois d'été et à temps partiel pendant qu'ils étaient aux études. Ils avaient besoin d'un emploi d'été pour poursuivre leurs études l'année suivante. Les demandes d'emploi étaient faites à la CJC après le Nouvel An et très souvent on n'en connaissait pas la réponse avant la toute fin de l'année universitaire, à la fin d'avril ou au début de mai.

Les étudiants provenant d'un milieu modeste qui avaient besoin d'argent pour poursuivre leurs études l'année suivante ne pouvaient de toute façon pas postuler et, assez souvent, c'étaient les étudiants provenant de la classe moyenne ou des familles riches qui recevaient les subventions prévues dans le cadre de Perspectives-Jeunesse ou de la Compagnie des jeunes Canadiens. Ces programmes n'aidaient pas les étudiants qui se trouvaient dans l'impossibilité de poursuivre leurs études s'ils n'arrivaient pas à trouver un emploi d'été pour lequel ils étaient mal rémunérés.

Et le Programme d'initiatives locales? Voilà un autre programme qui a rendu le gouvernement célèbre. L'année dernière, l'ancien ministre compétent qui est maintenant président du Conseil du Trésor (M. Andras) a dit que le PIL serait supprimé progressivement et que c'était la dernière année qu'on l'appliquait. Il a alors mentionné toute une stratégie en matière d'emploi à l'année. Le programme PIL existe toujours; il a bien fallu le reprendre en raison du taux de chômage.

**M. Parent:** Avez-vous eu des subventions dans votre région?

**M. Epp:** Je parlerai de cela dans une minute. Le gouvernement a dû reprendre le PIL pour réduire le taux de chômage

### *Compression des dépenses de l'État*

dans certaines régions. Ceux d'entre nous qui ont vu des Programmes d'initiatives locales terminés à la fin de mai ou juin savent que le drame avec ces programmes est que les gens en deviennent dépendants. Il y a eu nombre de bons programmes, monsieur l'Orateur, et je n'ai pas l'intention de les condamner. Ils ont permis de construire des centres communautaires et des arénas. En fait, on pourrait rallonger indéfiniment la liste. Très souvent, du fait qu'il s'agissait de programmes à court terme, nous avons découvert qu'ils avaient créé une dépendance vis-à-vis des fonds gouvernementaux et que les gens qui y participaient ne faisaient pas ce qu'il fallait pour trouver un emploi permanent. Ils prennent parfois un emploi d'été ou s'inscrivent au chômage, dans l'espoir de retrouver du travail dans le cadre d'un programme d'initiatives locales l'hiver suivant. On crée ainsi une dépendance, qui non seulement est dégradante pour l'individu mais le met, avec sa famille, dans une situation extrêmement difficile, à cause de l'absence de toute permanence.

• (2150)

**Une voix:** Êtes-vous en faveur?

**M. Epp:** Le député demande si je suis en faveur. Je suppose que c'est la manière de fonctionner des libéraux—tant qu'il y a des pots-de-vin, ils sont là. Ils pensent que c'est là la raison d'être du gouvernement. Mais ce n'est pas vrai, monsieur l'Orateur. Le gouvernement n'est pas seul à créer des emplois; c'est le secteur privé qui en crée.

Le discours du trône parlait d'une stratégie à l'année longue afin de tenter de nouveaux essais. J'ai l'impression que cela signifie tout bonnement que nous allons dépenser de plus en plus. Mais il s'agit de l'argent du contribuable, monsieur l'Orateur, et tant que nous créerons des emplois à court ou à long terme avec l'argent du contribuable, le facteur de dépendance sera là. Nous avons créé une dépendance par l'assurance chômage, les programmes d'initiatives locales, Perspectives Jeunesse, la Compagnie des jeunes Canadiens, les programmes locaux d'aide à la création d'emplois et les autres programmes que le gouvernement administre actuellement. Il y a là quelque chose de dégradant parce que cela ne permet pas à l'individu d'agir sur sa propre initiative.

Le bill C-19 supprimera également Information Canada, cet organisme de propagande créé par le gouvernement pour répandre la bonne parole sur ce qui se passe dans le pays. Maintenant qu'il est bien mort et enterré—et je ne pense pas que ce fut un enterrement mémorable, car il ne méritait pas ce sort—les ministères ont pris la relève et s'occupent eux-mêmes de leur propagande. L'exemple le plus frappant a été mis en circulation par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il a fait un discours partisan—il en a le droit naturellement—qui a été diffusé partout au Canada sous le couvert d'un communiqué du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) vient de faire le deuxième discours de sa carrière pour sa longueur... cinq mots.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Au moins je sais me taire.